



LA MAISON DE L'ABBÉ PIERRE DEVIENT UNE PENSION DE FAMILLE

LA DERNIÈRE DEMEURE DE L'ABBÉ PIERRE A TROUVÉ UNE NOUVELLE FONCTION QUI LUI ÉTAIT TOUTE DESTINÉE.

Il y a encore quelques années, le n°180 bis de la rue Paul Vaillant Couturier à Alfortville, abritait le studio spartiate de l'Abbé Pierre. Il l'occupa pendant près de 10 ans. À cette époque, cet immeuble et celui d'en face, le 183 bis, étaient le siège d'Emmaüs International alors que les 15 chambres jouxtant celle de l'Abbé étaient destinées à accueillir, occasionnellement, les membres du mouvement Emmaüs.

En 2012, la Fondation Abbé Pierre, propriétaire des murs, a consenti un bail emphytéotique de longue durée à Freha afin que notre association assure la construction et la gestion de la pension de famille.

Aujourd'hui, le logement de l'Abbé est devenu le bureau d'accueil, les espaces communs ont été réhabilités, les chambres restructurées en 18 studios pouvant accueillir 20 personnes. Voilà donc, comme le souhaitait l'Abbé, 18 clefs de logements supplémentaires confiées à des personnes en situation d'isolement et de grande précarité.

LES STRUCTURES COLLECTIVES DE FREHA

La pension de famille d'Alfortville n'est pas la première structure collective de Freha, notre association gère actuellement six résidences sociales : Pajol (Paris 18), Gallieni (Issy-les-Moulineaux), Le Centenaire (Montreuil), la Maison Macaire (Herblay), et « la Gendarmerie » et « la Poste » (Bezons). Ces six résidences totalisent 118 logements, favorisant la vie autonome des personnes hébergées. Les résidences sociales sont des solutions d'hébergement temporaire destinées aux

ÉDITO

Réhabiliter, construire, entretenir, gérer, accompagner, conseiller, autant d'actions que mène Freha, de plus en plus et de mieux en mieux, depuis 23 ans ! Notre association s'est dotée de moyens humains pour répondre aux besoins croissants. Malgré un développement rapide et la multiplication de ses actions, Freha a pourtant su garder les avantages et la réactivité d'une association à taille humaine.

Conscients que nous ne pouvons lutter seuls contre cette crise du logement qui s'aggrave, nous cherchons aujourd'hui à développer notre réseau en resserrant les liens avec nos partenaires, en particulier Emmaüs Habitat, la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs France et en créant de nouvelles alliances. Comme le disait l'Abbé Pierre « ensemble continuons ! ».

Pascal ROBIN,
Président de Freha

La pension de famille, gérée par 1 responsable et 2 hôtes, a commencé à s'animer en août 2013.

Depuis, les résidents ont investi leur logement indépendant et bénéficient d'espaces de convivialité dans lesquels se déroulent des actions collectives. Les hôtes, présents au quotidien, soutiennent, conseillent et orientent les résidents pour leur permettre de renouer des liens avec la société.

Le 17 octobre 2013, Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre, accompagné de Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement et de Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion se sont rendus à la pension de famille dans le cadre de la Journée internationale du refus de la misère. Lors de cette visite, les 3 ministres ont pu découvrir quelques logements et ont consacré un moment à l'échange avec les résidents et les acteurs sociaux. Le Premier Ministre a clôturé la visite par un discours sur la lutte contre le mal-logement.

personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement de droit commun en raison de problèmes sociaux ou financiers.

Freha possède également 14 structures collectives dont la gestion est confiée à d'autres associations. Par exemple, la pension de famille des Coquelicots à Cormeilles en Parisis est gérée par IDL95 et la nouvelle résidence sociale de Cléry (Paris 2) par l'Élan Retrouvé.

« LOUEZ SOLIDAIRE ET SANS RISQUE » : OBJECTIF ATTEINT DE 200 LOGEMENTS !

Associée depuis le début de la mise en place de « Louez solidaire », Freha est devenue, en décembre 2012, l'un des principaux acteurs du dispositif en signant une nouvelle convention pluriannuelle avec la Ville de Paris. Notre association a atteint, cette année, son objectif de 200 logements mis en location avec « Louez solidaire ».

Chez Freha, 7 conseillères en économie sociale et familiale sur 15 sont spécialement en charge de l'intermédiation locative à Paris.

Ce dispositif est destiné principalement à des ménages parisiens hébergés en hôtel et à bas revenus. Il prévoit que le locataire peut rester dans le logement pendant 18 mois.

Cette période permet aux ménages de trouver un logement dans le parc social ou plus rarement dans le parc privé. Un accompagnement social (ASLL) est mis en place. Il s'agit



d'un travail pédagogique autour de l'usage global du logement.

La Mairie de Paris, par un conventionnement de 3 à 6 ans, garantit aux propriétaires le paiement des loyers, des charges locatives ainsi que la remise en état du logement. Ils bénéficient aussi de déductions fiscales. La Mairie de Paris s'appuie sur des partenaires tels que Freha pour assurer la réussite de ce dispositif. Ainsi notre association assure la gestion locative et l'accompagnement social des ménages.

NOS ACTUALITÉS

LIVRAISON DE LA RÉSIDENCE SOCIALE DE CLÉRY

Cette résidence sociale, au cœur de Paris (II^e arr.), a été réhabilitée par Freha. Elle est gérée par l'Association l'Élan Retrouvé qui y accueille, depuis le mois de novembre, 12 adultes, fragilisés et handicapés par des troubles psychologiques, en exclusion sociale. La résidence a été livrée en octobre 2013.

LA FONDATION DE FRANCE AUX CÔTÉS DE FREHA

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par les Fondations de France et J.M Bruneau, Freha a reçu un soutien financier pour la mise en place d'une action concertée avec les habitants de 5 immeubles appartenant à Freha pour la réhabilitation de leurs logements et immeubles sociaux. Ce programme a débuté par l'immeuble rue du Roi d'Alger (18^e arr.).

UN PRIX POUR LA RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE AU CŒUR DE MONTREUIL

Lors de la remise des Clés de l'Habitat durable en Seine-Saint-Denis, Freha a reçu des mains du Conseil général, une mention spéciale pour son programme de réhabilitation de 18 logements sociaux en immeubles collectifs à Montreuil.

Un film est visible sur <http://www.seine-saint-denis.fr/Les-cles-de-l-habitat-durable,5984.html>

LE DISPOSITIF À TRAVERS LE MÉTIER DE CONSEILLÈRE SOCIALE

Marion Michaux, en poste chez Freha depuis 4 ans, nous a apporté un éclairage sur le métier de conseillère sociale pour le dispositif « Louez solidaire ». Marion a 26 ans, un diplôme d'État de conseillère en économie sociale et familiale en poche et 4 ans d'expérience chez Freha.

Marion, en quoi consiste l'accompagnement social au sein de « Louez solidaire » ?

J'accompagne les hébergés tout au long du dispositif. Ma mission commence par l'entretien d'admission, la signature de la convention d'hébergement, la définition d'un contrat d'objectif avec la famille. Une fois les bases posées, je rencontre les familles une fois par mois à leur domicile et nous organisons des entretiens au bureau selon les besoins. Nous traitons des problématiques diverses : budget, protection de l'enfance, insertion professionnelle, formation, santé, etc.

Est-il possible de définir le profil type d'un hébergé ?

Sur les 35 ménages que j'accompagne en ce moment, 7 sont des couples. La majorité est donc des femmes seules avec enfants. Souvent celles-ci ont connu l'errance, elles ont été hébergées à droite, à gauche puis, lorsqu'elles ont eu des enfants, elles ont été orientées vers l'hôtel. « Louez solidaire » est alors un tremplin vers un

logement pérenne. Le dispositif permet de stabiliser leur situation, de se former. Par exemple, j'accompagne une personne qui se forme pour être gestionnaire d'un hôtel !

Quels engagements pour les ménages ?

Ils doivent s'engager à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Le but final étant d'intégrer un logement pérenne. Pour le loyer, ils versent une participation résiduelle, allocation déduite, qui oscille entre 20 et 25 % de leurs ressources.

Es-tu en contact avec d'autres acteurs sociaux ?

Des échanges réguliers avec les services de la Ville de Paris, en particulier ceux de l'action sociale (DASES), sont essentiels. En parallèle, les associations liées au dispositif ont mis en place des rencontres thématiques avec un intervenant. Il est toujours mieux de comprendre le fonctionnement des partenaires pour trouver, ensemble, des solutions !

As-tu noté quelques évolutions depuis 4 ans ?

Les ménages entrants ont aujourd'hui des problèmes de plus en plus variés : santé, famille, travail, etc. Certains ont déjà connu l'expulsion, les situations de surendettement. Le dispositif évolue donc au fur et à mesure pour s'adapter à ce nouveau public et répondre au mieux à leurs besoins.